

LETTRE DE RENTREE 2019-2020

Objet : Lettre de rentrée, secteur SBSSA

Chères et chers collègues,

Comme la coutume le suggère, recevez très cher(e)s collègues vœux de bonne année d'expérimentation et de mise en oeuvre... La réflexion autour des approches pédagogiques, la mutualisation des pratiques, l'optimisation des méthodes, la démarche qualité dans nos enseignements et la démarche de projet seront nos priorités cette année..

L'excellence professionnelle se traduit, tant au niveau de certains CAP que Baccalauréat professionnel par un taux de satisfaisant de diplômés. Nous savons combien vous êtes déjà impliqués au quotidien dans l'accompagnement efficace et bienveillant de vos élèves que vous cherchez à motiver à travers un investissement individuel et collectif et via les nombreux projets novateurs et mobilisateurs que vous mettez en place.

Cette année, il s'agira donc de poursuivre dans la même dynamique, avec la même richesse de réflexions, de créativité et de prise d'initiatives en exploitant pleinement la liberté pédagogique dont vous bénéficiez.

Le lycée professionnel a vocation à être pour les élèves un tremplin vers une insertion immédiate dans la vie active ou vers des poursuites d'études réussies et, en tout état de cause, vers l'acquisition de compétences et de qualifications tout au long de la vie.

Dans un monde qui se transforme, il s'appuie sur des atouts majeurs : l'expertise, l'engagement des professeurs, le dynamisme pédagogique, le Partenariat avec les collectivités et avec le monde professionnel. Grâce à cette intelligence collective, nous pouvons faire du lycée professionnel un catalyseur de promotion, de transmission de compétences pour répondre aux défis de l'économie et de la société.

Cela passe par la valorisation de l'excellence et de l'exigence professionnelle, par la transmission de compétences de pointe, par la valorisation du travail collectif, par une orientation plus

progressive, par un accompagnement renforcé des élèves pour les amener au plus loin de leurs talents et par une démarche qualité dans nos enseignements.

1. DANS L'ACADEMIE

La dynamique de coopération qui s'est établie entre la Collectivité Territoriale de Martinique et la Région académique se poursuit en matière de formation professionnelle. Le suivi des besoins et des effectifs a permis de faire évoluer la carte des formations professionnelles vers plus de cohérence sur une réflexion menée en bassin par les chefs d'établissement avec les acteurs du monde économique.

La voie professionnelle, dans notre académie, qui remplit bien son rôle de véritable parcours de la réussite des élèves, se verra enrichie par la possibilité de mettre en oeuvre l'alternance pédagogique. Les voies actuellement privilégiées sont:

- l'accompagnement à la personne
- l'environnement.

Des parcours variés pour répondre aux besoins de l'économie et du territoire

La voie professionnelle doit alors mieux articuler les statuts d'élève et d'apprenti. Pour d'atteindre cet objectif et permettre une réponse rapide et adaptée aux changements des métiers et des compétences, les jeunes sortant de la voie professionnelle doivent pouvoir disposer d'une offre de formation leur permettant de compléter un premier diplôme avec une seconde formation – spécialisation ou formation à un métier connexe. La possibilité de développer les Formations Complémentaires d'Initiatives locales (à moyens si possible constants), répondant à des attentes territoriales sont encouragées par les institutions. Ces FCIL répondent à un besoin local de formation et d'emploi. On y accède après un CAP, un bac, voire après un bac + 2. Reconnues par l'État et les entreprises, elles n'élèvent pas le niveau de qualification mais offrent une spécialisation et confortent l'employabilité.

Des classes passerelles

Notre académie prend en charge toutes les passerelles entre les différentes voies de formation et les demandes de continuité de parcours. Elle assure l'accompagnement :

Des allophones : UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) en LP depuis trois ans qui garantit une poursuite d'étude après l'acquisition du DELF.

Des élèves issus de SEGPA (Le nombre d'élèves de SEGPA admis en CAP, à l'issue des opérations d'affectation se maintient au taux de 99%.

Des élèves titulaires du CAP souhaitant intégrer une classe de première : ceux-ci bénéficient d'un accompagnement personnalisé. D'autres propositions sont étudiées pour les élèves ayant besoins d'un accompagnement à l'insertion professionnelle.

Les classes passerelles Baccalauréat –BTS

L'Académie propose conformément au B.O. du 19 juillet 2018 un dispositif de classe passerelle souple et adapté au contexte local visant à renforcer les enseignements généraux transversaux, la méthodologie et l'organisation du travail personnel, la préparation du projet d'orientation, la connaissance de l'environnement professionnel et des emplois, l'estime de soi, l'aptitude à l'insertion professionnelle. Ces classes passerelles sont destinées à la préparation d'un choix de STS plutôt qu'à un BTS spécifique.

2. DYNAMISATION DE NOTRE DISCIPLINE

A. Politique éducative:

L'année qui débute reste focalisée sur la transformation de la voie professionnelle. Même si dès le mois d'octobre des évaluations auront lieu en classe de seconde professionnelle, sa mise en œuvre effective et annoncée a pour but de permettre :

« d'attirer davantage des lycéens motivés... » ;

« de mieux former aux compétences nouvelles... ». Tous les diplômes seront concernés par de nouveaux programmes en enseignement général, par une rénovation des compétences professionnelles ;

« de mieux assurer la réussite... » par la mise en place de nouveaux modes d'évaluation en contrôle en cours de formation ;

« de mieux accompagner... » vers la poursuite d'études et une insertion professionnelle durable ;

" de mieux répondre aux besoins en compétence des adultes."

Ce sont autant de leviers et de chantiers qui vont se mettre en place et pour lesquels vous serez accompagnés tant dans les établissements qu'au niveau académique ou national. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site académique; les site nationaux et la plate-forme TRIBU SBSSA: des ressources y seront publiées.

Le projet d'académie, le contrat d'objectifs et le projet de votre établissement demeurent les leviers à partir desquels vous pouvez nourrir vos plans d'action.

Le travail d'équipe et la cohésion bienveillante au sein du lycée sont indispensables pour mener à bien des projets fédérateurs et motivants pour les élèves.

B. Actualités sur les diplômes et les disciplines à la rentrée

Comme annoncé dans le paragraphe précédent, la transformation de la voie professionnelle a entraîné et va provoquer:

- la rénovation des règlements d'examen voire une réécriture des référentiels,
- l'accès au CAP en un, deux ou trois ans.
- la création de la famille de métier "SANTE-BIEN-ETRE" avec une seconde permettant d'acquérir des bases communes.

C. La dynamique de projet:

La dynamique de projet restera au centre des stratégies pédagogiques que nous mettrons en œuvre cette année, l'essentiel est de mettre en pratique les préconisations liées à la rénovation de la voie professionnelle de 2009, mais aussi, de mettre en pratique les attendus de la transformation de la voie professionnelle de 2019, à savoir :

- la contextualisation des apprentissages,

- l'approche par compétences
- l'évaluation par compétences
- la mise en œuvre de plans d'accompagnement individualisé des apprenants
- la mise en œuvre des réseaux pédagogiques : SEGPA – CAP, CAP – professionnelle, bac pro – BTS,

L'objectif étend de viser une approche socio constructiviste dans laquelle l'élève reste maître de son apprentissage tout en développant l'adaptation à l'entreprise et l'optimisation de la professionnalisation des compétences.

Et pour cela, le travail collaboratif sera notre première motivation....

A très vite sur le terrain...

**Olivier JOANNES-ELISABETH
IEN ET SBSSA**

ACADEMIE DE LA MARTINIQUE